



UNION INTERPARLEMENTAIRE
BUREAU DE L'OBSERVATEUR PERMANENT AUPRES DES NATIONS UNIES

Débat thématique de l'Assemblée générale
Prendre conscience des progrès réalisés, relever les défis et
redresser le cap pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le
développement d'ici à 2015

Déclaration de l'Observatrice permanente
Ambassadrice Anda Filip

Nations Unies
New York, 2 avril 2008

Seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Président,

C'est un honneur pour moi que de pouvoir m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale au nom de l'Union interparlementaire et je vous remercie d'avoir organisé le présent débat thématique sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Nous sommes arrivés à mi-chemin d'un long voyage qui s'achèvera en 2015. Le moment semble donc bien choisi pour nous pencher sur ce qui a été fait jusqu'à présent, ainsi que sur les améliorations et les efforts encore nécessaires.

L'UIP est un fervent défenseur des OMD depuis le premier jour. Elle est consciente que le développement humain ne s'arrête pas à la réalisation des OMD, mais il n'en demeure pas moins utile de nous laisser guider par des objectifs spécifiques qui, au dire des experts, sont tout à fait accessibles. Ces objectifs constituent un point de référence grâce auquel nous pouvons mesurer la profondeur de notre engagement à œuvrer en faveur du développement, qui est un impératif moral et politique. Si nous manquons à nos engagements, nous aurons porté un sérieux coup à l'édifice tout entier du développement. C'est pourquoi il nous faut persévérer jusqu'à ce que les objectifs soient atteints.

Année après année, l'UIP s'est efforcée, à travers un certain nombre de résolutions et de débats, de faire connaître les OMD dans les milieux parlementaires, afin de susciter un élan législatif. Après tout, les parlementaires ont un rôle et une responsabilité importants dans ce processus, non seulement en raison de leur fonction législative, mais aussi, de manière plus pragmatique, parce que ce sont eux qui ont le pouvoir de débloquer les crédits budgétaires nécessaires pour financer tout une gamme de politiques économiques et sociales en faveur des pauvres. Le travail de l'UIP sur les OMD sera une nouvelle fois bien illustré dans à peine deux semaines, dans le cadre de sa 118^{ème} Assemblée, au Cap (Afrique du Sud), qui aura pour thème général *Faire reculer la pauvreté*. Ce débat, comme ceux qui l'ont précédé, a pour objet d'amener les parlementaires à mieux comprendre les mesures concrètes nécessaires pour faire diminuer la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, conformément à l'Objectif 1, et il leur permettra en outre de relever les bonnes pratiques qu'ils doivent encourager dans le cadre de leurs différents rôles de législateurs et de prescripteurs.

A présent, en ce qui concerne la question qui nous intéresse aujourd'hui, à savoir la *difficile mission* qui consiste à aider les pays à atteindre les OMD dans les années qui viennent, à commencer par l'Objectif 1, qui domine tous les autres, je voudrais insister sur trois points essentiels d'après l'UIP.

La première difficulté évidente consiste à accroître le renforcement des capacités pour des politiques plus éclairées et plus efficaces. C'est une chose de sensibiliser les parlementaires aux engagements officiels et de les amener à convenir de ce qu'il faut faire, mais c'en est une autre de leur donner les moyens concrets d'apprécier dans le détail les possibilités contradictoires qui s'offrent à eux dans la définition des politiques et de renforcer les capacités du parlement, institution qui a des responsabilités propres et de grande envergure. Bien que la situation se soit effectivement améliorée dans ce domaine, l'UIP est convaincue qu'il reste encore beaucoup à faire et que le potentiel des parlements, notamment dans les pays en développement, demeure sous-exploité, en particulier pour ce qui est de l'utilisation des ressources et des processus de prise de décision en matière de développement. C'est pour cette raison qu'elle déploie beaucoup de moyens pour aider les parlements à remplir leurs fonctions.

L'une de nos initiatives les plus récentes en la matière est un nouveau programme que l'UIP est en train d'élaborer avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins

avancés, afin d'aider les parlements de ces pays à mieux intégrer le Programme d'action de Bruxelles dans leurs propres programmes de travail.

Il y a encore une autre initiative de l'UIP qui mérite d'être mentionnée. Réalisée avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, cette initiative vise à renforcer les capacités des parlements dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour leur permettre d'améliorer leurs méthodes de travail et de s'ouvrir aux citoyens qui les ont élus pour les représenter.

Le deuxième grand obstacle dont nous aimerions faciliter la levée est celui du financement. Il y a actuellement, comme nous le savons, une grande dichotomie entre l'aide publique au développement et le coût estimatif des OMD. L'aide publique au développement est un élément fondamental du financement du développement, précisément pour les pays qui sont le plus en retard sur les OMD, mais elle n'augmente pas suffisamment vite et laisse beaucoup à désirer en termes d'efficacité. C'est pourquoi l'UIP compte intensifier ses efforts dans ce domaine, en particulier en prêtant son concours au Forum pour la coopération en matière de développement (DCF) nouvellement établi par le Conseil économique et social, auquel elle s'efforce d'apporter une vraie contribution parlementaire, notamment à travers le Forum des parties prenantes dudit DCF. Sur le long terme, nous espérons aussi aider les parlementaires à maîtriser les subtilités du fonctionnement de l'aide publique au développement et dans les pays donateurs, et dans les pays bénéficiaires, de façon à ce que chaque dollar d'aide produise les meilleurs résultats possibles.

Outre la question de l'aide publique au développement, l'UIP continuera à faire pression pour faire avancer le programme de financement du développement dans sa globalité, en mettant l'accent en particulier sur la question du commerce. Les Membres de l'UIP croient fermement qu'un régime commercial équitable et fondé sur des règles est l'un des meilleurs moyens pour les pays en développement de dégager les recettes nécessaires pour se développer, sans avoir à contracter de nouvelles dettes ou à dépendre indéfiniment de l'aide. A cette fin, l'UIP a mis en place une Conférence parlementaire sur l'OMC, mécanisme consultatif à long terme visant à rapprocher les parlementaires du Cycle de négociations commerciales de Doha et à les familiariser avec les processus de prise de décision de l'OMC.

Il reste de l'avis de l'UIP une troisième question à régler pour regagner une partie du terrain perdu pour atteindre les OMD, à savoir l'élaboration de plans nationaux de développement plus radicaux, plus cohérents et plus englobants. Bien que certains pays soient parvenus à améliorer très nettement la planification de leurs activités de développement, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à des plans nationaux de développement rationnels sur le plan interne et compatibles avec les priorités concrètes sur le terrain. Le problème vient en partie du manque de capacités, comme je l'ai déjà indiqué, ainsi que de la manière dont ces plans sont définis et adoptés, dans bien des cas sans que le Parlement y soit réellement associé. Mais il vient aussi des idées fausses sur les véritables moteurs du processus de développement sur lesquelles les décideurs continuent à se fonder à l'échelon national et à l'échelon international.

En outre, notons que dans les plans nationaux de développement, deux éléments clés ont tendance à être négligés : la création d'emplois et l'égalité des sexes. L'UIP est plus que jamais convaincue qu'il faut tout simplement mettre le programme relatif au travail décent au centre des plans nationaux de développement de façon à permettre un véritable bond en avant sur la plupart des OMD. C'est pourquoi elle va s'efforcer de travailler aux côtés de l'OIT, pour faire en sorte que les parlements comprennent de quoi il retourne et défendent activement ce projet. Enfin, et surtout, il importe aussi de privilégier davantage les politiques axées sur les besoins particuliers des femmes, actrices essentielles de

l'économie et de la politique. L'UIP continuera à défendre ce principe de différentes manières, notamment en aidant les femmes à participer en plus grand nombre à la vie politique, où elles sont nettement sous-représentées, et en aidant les parlements à adopter une démarche paritaire dans le processus d'élaboration du budget.

La réunion parlementaire organisée cette année aux Nations Unies, à l'occasion de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme, a été particulièrement utile. Quelque 120 parlementaires d'une cinquantaine de pays y ont participé - nombre d'entre eux faisant d'ailleurs partie des commissions spécialisées chargées des questions d'égalité des chances et d'égalité hommes-femmes, ainsi que des commissions des finances et du budget. Leurs débats leur ont permis de formuler des recommandations très intéressantes et de définir de bonnes pratiques en matière de budgétisation dans une perspective d'égalité hommes-femmes. Les parlementaires présents ont regagné leurs pays respectifs non seulement avec une idée plus claire des mécanismes des Nations Unies, mais aussi avec quelques idées précises de ce qu'ils pouvaient faire pour faire avancer les choses dans ce domaine.

Monsieur le Président, je terminerai en réaffirmant que l'UIP est déterminée à poursuivre ses efforts pour permettre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Je vous remercie.